INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
(PENSIONNAT EXTERNAT.)
Fondée en 1832 par Madame Loiris,
Dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
[illegible]

L'INSTITUTION [illegible] l'instruction [illegible] la grammaire jusqu'aux notions [illegible] et de sciences, indispensables [illegible] éducation.

L'enseignement des différentes branches est à par[illegible].

Le FRANÇAIS, l'HISTOIRE, la LITTÉRATURE, l'ARITHMÉTIQUE et les élémens de SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'École Royale de St. Denis, formées par leur éducation aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés; et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les examens de semestre ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois à 6 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale,		par mois,	$25
Id.	do	avec blanchissage, do.	30
Demi-pension,			16
Externes,			11
Piano,			12
Solfège,			2

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Pensionnat de jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir le public que, depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 86, RUE [illegible] entre Royale et Bourbon.

[illegible] Mme GRANET, et [illegible] parents.

[illegible] langue française, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont [illegible] Mlle El Granet. M. [illegible] de danse. 29oct—6m

Grand assortiment de Marchandises Sèches.
C. M. SIMPSON,
[illegible] encoignure de la rue la [illegible]

L[illegible] le soussigné [illegible] grand assortiment de Mar[illegible]

[illegible]

C. M. SIMPSON

MARCHANDISES SECHES.
FETTER & BOYD, No. 70, RUE GRAVIER, [illegible] CINQUANTE COLIS DE MARCHANDISES DE SAISON, [illegible]

[illegible]

FETTER & BOYD.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No 10, Rue du Canal — Touro-Row.
[illegible] Newark, N. J.

ONT [illegible] DES PRIX EXTRÊMEMENT BAS POUR COMPTANT, l'assortiment de [illegible]

[illegible]

GILETS. [illegible]
CHEMISES. [illegible]
CALEÇONS. [illegible]
CRAVATES. [illegible]

[illegible]

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

Marchandises Françaises, en gros.

L[illegible] devant bientôt partir pour France, pré[illegible] marchands de la ville et de la campagne, [illegible] pour du comptant les articles [illegible]

[illegible]

J. H. RICHARD.

Nota. M. J. H. Richard avant une maison d'achat à Paris [illegible]

☞ Pendant son absence M. J. Louvrier sera chargé [illegible]

J. H. RICHARD.

TATOUT FRERES.
161, rue de Chartres encoignure Toulouse.

RECOIVENT par les derniers arrivages de France, [illegible] du Nord, un grand assortiment de [illegible]

[illegible]

TATOUT FRERES.

LE soussigné offre en vente les articles suivans:
SAUCISSONS—4 caisses de Boulogne, véritables, à [illegible] la livre.
VIN MUSCAT—100 caisses, qualité supérieure.
HUILE—[illegible] marque de Plagniol.
VERMICELLE ET MACARONI—300 caisses, article [illegible]
DATTES—6 barils, 1re qualité.
[illegible] D. E. LANATA, 9 et 10 Jefferson

CHAUX—300 barils de Thomaston, à $1. 25 par baril, à vendre par ROBERT MURPHY,
31 aout 98 Vieille Levée

SUCRE HAVANE—250 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par L. CANTIN, 42 Gravier
25 aout

RAISINS—200 caisses raisins Malaga, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
25 aout 42 Gravier

RAISINS—130 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
20 juil 24 Gravier

SUCRE HAVANE—436 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42 Gravier

AMANDES—160 caisses amandes douces sans coques, 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42 Gravier

SUCRE—[illegible] caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

MARCHANDISES SECHES AU COMPTANT.
NORTH & BROTHERS,
Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle-Orléans,
Marchands de [illegible] AMÉRICAINS, Couvertures, FLANELLES, [illegible] et blancs, et d'INDIENNES américaines de [illegible] descriptions—Importateurs directs de draps [illegible] Bas allemands et anglais, de Toiles et [illegible] de toute espèce de marchandises [illegible] débit courant.

COTON Lowell pour apprêts 4|4 et 7|8, do croisé 4|4, 7|8 et 3|4, do. patapsco 3|4 et 7|8, idem des moulins du Canal 3|4, idem Kentucky, linseys et Kerseys de l'Alabama pour nègres, jeans et linseys du Kentucky, linseys à carreaux, Waterloo plaids, plaids du pénitentiaire de Maryland, dito Peacedale, Lowell blanc dito, idem en couleur, et de la Floride, jeans de Glasgow, Washington plaids et jeans, coton écru d'Appleton 4|4 et 7|8, idem de Hope Mills, Granite, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding, Great Fall, tous de 4|4, Tremond 7|8, Springfield 7|8, Dwight 7|8, et sans marques, coton à chemises, blanchie, de Bay State 4|4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7|8, coton à draps, blanchie, de Hamilton 5|4 et 12|4, idem écrue de Wathan 6|4, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et sans marques, toutes dimensions; flanelle canton de Hamilton, blanche et écrue, flanelle différentes couleurs de Salisbury, idem gaze, idem Welch, diapré œil de perdrix, idem Huckaback, Écossaise et Russe, idem coton; toile damassée 6|4, 7|4, 8|4 et 10|4, toile d'Irlande, linon, bretagne, créas, platille, cravates jaconat à carreaux, soie noire, idem italienne, idem croisée; soie noire à coudre, idem couleurs; mouchoirs de poche à bordures blanches; mouchoirs Vérona idem à portraits, idem bleus et Romal clairs, idem coton bleu, véritables Bandanas, idem Barcelone, foulards en coton, mouchoirs madras, batiste et autres; châles coton Poussiers, Rob Roy, Waffle, &c.; nappes et serviettes à raies rouges, nappes en fil écrues, idem en coton; parapluies coton, guingham et soie; bonnets de laine pour femmes, et une variété d'autres; idem pour enfans; gants cachemires et autres; chemises de peau et caleçons, chemises à devant de toile et autres; gallons en fil et en coton lacets, silésie en couleur, batiste noire et autres, satin, jeans blanc, jeans blancs, idem bleu et écru, velour noir, bombazet noir, rouge, vert et bleu, bombazine noire, ticking noir, étoffes à carreaux de la Caroline, chambray gambroon, cotonnade log cabin nouveau style; denim d'York, de Hamilton et de Chester; jeans mélangés chaussettes anglaises, allemandes, françaises; idem grises pour domestiques; bas en coton divers couleurs pour femmes; idem cachemire; idem pour enfans; épingles et aiguilles; boutons divers sortes, pour habits, chemises, &c.; agraffes, coton à marquer, bretelles en gomme élastique, idem en coton; barège vert; coton blanchi de York Mill; burlaps, osnaburg, fil, nankin bleu, gingas à matelas, guingham d'Earlston, idem noir et blanc; couvertures vertes, bleues et rouges pour capots; couvertures américaines de 3 points, idem françaises, idem Duffil, idem anglaises, 10, 11, 12 et 13|4 pour lits; idem pour lit d'enfans; drap pilote bleu, drap peau de lion; étoffes à gilets, piqué [illegible]; fil à coudre de Marshal noir et gris, idem différentes couleurs, idem de Taylor et Alexander, idem en couleurs assorties; mousseline suisse unie et à dessins, idem rayée et à carreaux, mull et book mousseline, idem de batiste et jaconat, bandes et entre deux; dentelles, bobinet noire et blanche; valenciennes begar et fil, mousseline suisse à rideaux, jaconat rubanné et à carreaux; voiles dentelles noire; satinet bleu et noir, dem mélange et noir; jeans du Kentucky; casimir imprimé, drap bleu, noir et vert, idem gris et vert bouteille pour voitures, idem gris et vert bouteille damassé, dimity à meubles, batiste; bois brun à carreaux et blancs de 25 yardes, gingas 3|4 et 7|8 à tabliers; étoffes à carreaux pour meubles; batiste noire, velours soie, et un grand assortment de CALICOTS, comprenant une variété de 150 à 200 différens goûts.

AUSSI—EN DÉBARQUEMENT:
Un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des cies à Paris, consistant principalement en:

Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, indiennes à meubles, bleues, fauves et rouges, idem damassées, mouchoirs madras nouveaux dessins, idem Pailacat Napolitaine, à petits dessins, parasols pour dames, idem soie 26, 28, 30 et 32 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Écosse, article nouveau et riche, mitaines en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de fantaisie 7|8 et 3|4 pour hommes, écharpes noires et à dessins, et idem nouveauté, pour hommes, shalls cachemire imprimé 3|4, 4|4, 6|4 et 8|4 écossais, soierie de Pékin, unie, noire, ondée et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège noir et vert, poult de soie noir, uni, ondé et à raies, demi-bas bleus en coton, bas en coton pour femmes et enfans, bas blancs, bretelles en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à poignet, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, dentelle noire et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, guingham à carreaux, bonnets en soie pour enfans, casimir nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste fil, divers genres, toile à draps française, merinos couleurs assorties, flanelle gaze et croisée, cotonnades à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en merinos, mouchoirs fil, en couleur, pour hommes, shalls mérinos à deuil, shalls Thibet 5|4 et 6|4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 12, bordures à rideau, cachemire d'Écosse noir uni 4|4 et 5|4, galons fil, de 1 à 12, en noir à rideau, fil noir pour tailleur, des bronzes et argenterie, boutons pour habits et paletots, idem nacre et os, boutons en os à cinq trous; fil français patenté, peignes à toilette, fil à coudre divers couleurs, frange soie noire, satin noire blanc, shalls coton 4|4 et 5|4; mousseline de laine noire 4|4 et 5|8. 1er oct

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.
ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS
En merinos, habits de toilette, lévites, paletots, lévites écourtées, et habits sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpaca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux, habits en toile écossaise, en toile Canon &c. &c.

PANTALONS
En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, coton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.

GILETS.
En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, satin rayé, chaîne à petits dessins, ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem guingham et calicot, chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline, chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.
☞ On ne reçoit qu'un prix invariable.
1e mars ALFRED MUNROE, 34, Magasin

CHAPELLERIE PARISIENNE.
Rue de Chartres, No. 40.

L. SIMONET & Cie., viennent de recevoir par le navire Claiborne, du Havre, un nouvel assortiment de Chapeaux dernière mode:
5 caisses chapeaux soie extra fin;
2 do do castor blanc;
1 do do castor noir et gris;
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes;
100 do do do do pour enfans;
25 do do do do do cadets;
2 do do do soie pour Amazone;
6 do do flambards gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que peluche, Bordaloue, coiffes; cuirs coussins, etc. 6m0

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve 30 quarts do do, à vendre par
4aout—15 TH BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 99, Douane.

100 Boites Pâtes Truffes, assortis, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, Versin et Lecoultre,
56 do do Sauvajol,
37 do Kirsch,
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

GENIEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Étoile, importation directe, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4aout 11 et 15, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
38 do cerises do
12 do raisins do
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4aout 11 et 15 St Louis

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Versin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ABSINTHE—2 barils de Versin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21juil Encoignure Royale et Orléans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

MERISE—50 barils 1ere qualité, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:
180 milliers bouchons pointus;
1 boucaut champignons secs, par N. DUDOUYT
11 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juin 26, Vieille Levée

FARINE—500 barils, des meilleures marques du Missouri, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co,
20 juin 158, Tchoupitoulas.

VIN de Malaga—60 barils et quartsdito, à vendre par AUG. MOLIER, 90, St Louis
11 juin

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—200 caisses Vin St. Julien, Médoc, étiquetées et capsulées, ayant droit au drawback, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Royale

MOUCHOIRS DE BATISTE—Les soussignés ont reçu un assortiment de mouchoirs de batiste, qu'ils vendront bon marché pour du comptant.
H. DE GOER & RIFFLARD,
3 juil 21, Magasins

SARDINES—En débarquement du navire Vaillant de Bordeaux, 300 caisses sardines marque Philippe et Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
30 juin 17 et 19 St. Louis

TRUFFES—En débarquement du Vaillant, de Bordeaux 25 caisses et 50 demi boites, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
30 juin 17 et 19 St Louis

FRUITS au jus—En débarquement du navire Vaillant, 6 caisses fruits au jus, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
30 juin 13 et 19, St Louis

DROGUES—100 paquets Saleratus, souffre, couperose, alum, sel d'Epsom, etc., à vendre par ROBERTS & HALL,
11 juil 75 Magasins

MALAGA Sec—50 barils, 20 gallons chaque, Malaga sec, à vendre par S. V. BARRETT, 21, Gravier
17 aout

VINS en barriques—40 barriques Vin ordinaire; 10 barriques Vins vieux pour famille; 50 demi dito, à vendre par S. V. BARRETT,
17 aout 21 Gravier

CHAMPAGNE—50 paniers Champagne, (marque ancre et comte de Marson); 40 caisses fleur d'oranger; 25 auto Wermouth; 30 paniers guignolet, à vendre par S. V. BARRETT, 21 Gravier
17 aout

VINS en caisses—1,500 caisses Vins rouges; 150 dito vins blancs; 125 dito en demi bouteilles, à vendre par S. V. BARRETT, 21 Gravier
17 aout

WHISKEY—190 barils vieux Whiskey, Old Reserve; 50 do do Monongahela; 55 do Bourbon, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
13 aout 11 rue Conti

VIN rouge en barriques—150 barriques, diverses qualités, à vendre par CHS. DUFOUR,
13 aout 11 rue Conti.

PETITS POIS—[illegible] boites petits pois, marque Deffès, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti
13 aout

GOMME—10 futailles gomme blanche tirée du Sénégal, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
13 aout 11, rue Conti.

VINS de Sparpagne—25 caisses vin de Bourgogne supérieur, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
27 juil 36 Chartres

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux,
12 barriques vin rouge bon ordinaire.
6 do do Montferrand.
1 juil C. DUFOUR.

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DE NEW-YORK.

NEW ORLEANS, 13 Nov. 1846.

L'ASSURANCE MUTUELLE DE NEW-YORK, [illegible] d'après le [illegible] quatre du mois dernier, [illegible] tre, y compris le grand incendie de [illegible] est resté en caisse réelle $375,000 [illegible] desprimes perçues, s'élève à plus de $100,000, &c. qui était un fond d'au moins $250,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'auront pour leur part des pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières [illegible] seront fournies par L. MATHÉ [illegible] le la mer.
14 nov Encoignure C[illegible], Agent. Camp et Commune.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J.-B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.

☞ IL PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 18 nov—1 an.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'État de la Louisiane.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le bon goût que par la célérité de son travail, obtenir la continuation de leur approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. av—30

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 1[illegible], Rue du Camp,

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, et douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman. Une JUMENT noire, le front blanc, trois pieds blancs, étampée sur l'épaule droite JHB, se touchant l'un et l'autre, sans aucune autre marque ni étampe apparente, et son suivant.

Une JUMENT zagne, une étoile au front, un pied de derrière blanc, étampée sur la hanche droite D L, sans aucune autre marque ni étampe apparente, et son suivant.

Un CHEVAL gris, borgne de l'œil gauche, ayant la tête de croche de devant, marque de harnais, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 12 septembre, les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL,
1 sept—10 Gardien des Épaves.

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman—Une VACHE noire, le dos, le ventre et la queue blancs, marques aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE isabelle, quelques taches blanches, marquée à l'oreille, étampée sur la croupe droite M B, sans autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 19 septembre les dites vaches ne sont point réclamées, elles seront vendues aux lieu et heure accoutumes, par R. Kerrison, encanteur.
9 sept MICHEL DUREL, Gardien des épaves.

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman.

Une VACHE rouge foncé, la tête et le ventre tachés de blanc, le bout de la queue blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE tigrée, tachée de blanc sur le dos et le ventre blanc, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE tigrée, la tête, le dos et le ventre blancs, une partie la queue blanche, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE tigrée, le ventre blanc, sans aucune marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 19 septembre les dites vaches ne sont point réclamées, elles seront vendues aux lieu et heure accoutumées, par R. Kerrison, encanteur.
10 sep—10 MICHEL DUREL, Gardien des épaves.

$10 DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée du steamboat au moment où elle allait partir avec son maître M. Justin Aubert. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque la logera dans une des geoles de cette ville et le fera savoir au soussigné, L. EXNICIOS,
9 jt—17 263, rue St. Philippe

Aux Habitans Sucriers.
LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivans, savoir:
Lampes pour sucreries à huile.
do do do à gaz.
Cuillères et écumoires en cuivre.
do do en fer batto.
Tubes pour purger le sucre, d'après le nouveau procédé.
Briques à feu pour monter les équipages.
Gaz et toute espèce d'huiles.

Les soussignés peuvent recommander les lampes à gaz comme tout ce qu'il y a de mieux. Ces lampes ne brûlent que dix cents de gaz par quatorze heures, et cela, sans aucun soin. S. MASPEREAU & Co,
rue Condé, No. 22

A VENDRE à des prix très réduits.—Un grand assortiment de lampes à gaz, à huile et à huile chimique.
AUSSI—Huile, Gaz et Huile Chimique.
S. MASPEREAU & Co,
8 sep—jsq 1n rue Condé, No. 22

Grates, Poêles, Cuisines.
LES soussignés arrivant du Nord, offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans importés par eux, savoir:
600 grates assortis.
300 poêles do
350 cuisines do
Ils se chargeront du posage des grates, poêles et cuisines.
S. MASPEREAU & Co,
Rue Condé, No. 22

Aux Marchands de la Campagne.
LES soussignés venant d'arriver du Nord, offrent à vendre en gros, aux prix les plus modérés, les articles suivans, importés par eux, savoir:
Un grand assortiment de ferblanterie.
do do do articles en fonte.
do do do ustensiles de cuisine.
do do do ferblanterie peinte.
do do do baquets en bois.

Les soussignés étant arrangé avec les manufactures du Nord, font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils pourront à l'avenir leur offrir constamment un assortiment complet de ces mêmes articles.
S. MASPEREAU & Co,
8 sep Rue Condé No. 22

CHAPEAUX laine—90 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co.
14 juin 10, Magasins

CHAPEAUX de toile cirée—10 caisses pour l'usage des marins, à vendre par FROST & Co.
13 juin 10, Magasins

CAFE HAVANE—144 sacs café fin-vert, en débarque ment du brick Titi, à vendre par
11 mai L. CANTIN, 42 Gravier

VIN de Marseilles—100 barriques vin rouge en magasin et à vendre par. J. F. BERCIER & Co.
17 juin 54 Vieille Leve

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback:
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux.
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale.

BOTTES, Souliers et brodequins—22 caisses actuellement en débarquement du navire Ann, à vendre par
1 juin 1 W DUNBAR, 30, Douane

CIRE—5 barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
1 j 93 Tchoupitoulas

TABAC—700 balles Cuba et Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levée

MIEL blanc de la Havane—A vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levée

TABAC—15 balles Vuelta de Abajo, pour cape et tripes, en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levée.

DIVERS—40 barils Vin blanc Grave, 1844; 20 boîtes prunes en paubans; 4 boucauts ficelle fine; 50 paniers vin brûlé, en débarquement du navire Lorena, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26 Vieille Levée

AMANDES—100 caisses amandes sans coque, en débarquement de l'Arkansas, de New York, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26 Vieille Levée

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats-côtes, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—706 barillets et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 100 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au serein
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do vieux Bourbon.
18 mai

A VENDRE en magasin:
3 quarts pipes Eau de vie vieille, Champagne;
500,000 Bouchons pointus;
300,000 do longs et demi longs, pour vin;
100 caisses Liqueurs superfines et surfines;
150 do Vin rouge Médoc;
50 do Kirsch, marque Jeanrenaud;
50 do Absinthe, do;
200 do Vin blanc, demi et large bouteilles;
100 barriques bon Vin rouge ordinaire;
10 do Vin rouge Chateau Léoville;
4 do do Cantenac;
100 barils Vin blanc Haut Sauterne;
70 moyennes boites Truffes;
100 rames Papier à lettre;
1200 paniers Anisette superfine et surfine;
140 caisses Curaçao superfin et surfin, par
POUGET FILS, 147, rue Royale,
19 aout entre St. Louis et Toulouse.

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
2 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

JUS de citron—11 barriques jus de citron clarifié en débarquement et à vendre par L D C WOODS,
4 aout 60, Magasins

TRUFFES—En magasin et à vendre par le soussigné:
100 boites Truffes pures du Périgord;
200 demi do do do;
50 bouteilles do do do;
150 demi do do do;
14 aout CHS. DUFOUR, 11 Conti

SARDINES—2000 boites et demi boites, marque Deffès, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti
21 aout

PARAPLUIES et ombrelles de la Banque des Citoyens—A vendre par WYLIE & EGANA,
2 juil 38 Bienville

EAU DE VIE de Cognac—Sous la clef de la douane 10 demi pipes de la marque [illegible] & Chardoyer, 20 quarts do do do
A vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 aout 24, Vieille Levée

CAFE RIO—500 sacs, excellent Rio, à vendre par
25 aout L. CANTIN, 42 Gravier

CHEMIN À [illegible] DE CARROLLTON.

A L'AVENIR — RÉDUCTION DE PRIX.
Billets [illegible] les prix de passage dans les chars seront:
Enfans [illegible], pour n'importe la distance, 90 cents.
De[illegible] au dessous de 10 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclave) toute dist. 10
Cinquante billets rouges. $7 50

Billets pour l'année, personnel $60, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera soit le 1er février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.

Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DECARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.

Les chars partiront comme suit:

LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev.,	6 1/2 h. P. M.	Avec chevaux,	5 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	8
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1/4	"	2 h. P. M.
"	5	"	4
"	7 1/4	"	6 1/2
Avec chev.	10	Avec chevaux,	8

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches:

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, dans les belles soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir.

☞ Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été,	6 A. M.	De Lafay. hiver,	à 7 A. M.
De la rue Canal,	6 1/2 "	De la rue Canal,	7 1/2 "

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1/2 du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 8 1/2 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.

☞ Il est défendu de fumer dans les chars.
22 juin JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.

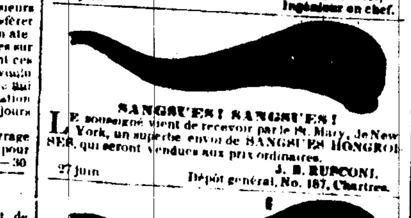

SANGSUES! SANGSUES!
LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.
27 juin J. B. RUPCONI, Dépôt général, No. 187, Chartres.

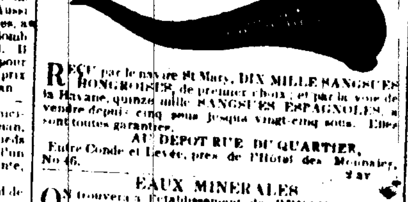

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

EAUX MINERALES.
ON trouvera à l'établissement de RENAUD PETIT BIEN, rue du Quartier, No. 46, des eaux Minérales, garanties première qualité, approuvées par la Société chirurgico médicale, dans sa séance du 30 août 1844.
5 sept ☞

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépot Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96.

Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN.

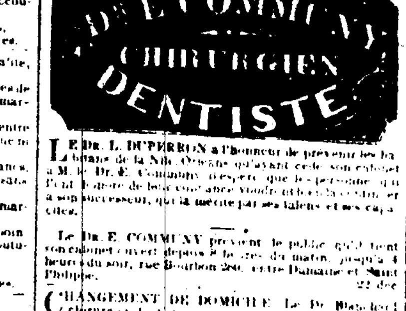

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle Orléans qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 250, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 dec

CHANGEMENT DE DOMICILE. Le Dr. Blanchard chirurgien dentiste, a transporté son domicile du No. 106 de la rue Royale au No. 44 de la même rue, entre Bienville et Douane. 8 juin

MESSIEURS P. BLANCHARD et ACHILLE LION Chirurgiens dentistes des Facultés de Paris et de la Nouvelle Orléans, ont l'honneur de prévenir leurs clients qu'à partir du premier juin, ils ont réuni leurs cabinets au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Douane (ex-demeure du docteur A. Lion).

L'engagement qu'ils ont contracté avec plusieurs institutions et le couvent de cette ville, auquel ils sont attachés, les mettant dans l'obligation de s'absenter plusieurs jours par mois; de cette manière ils ne peuvent faire attendre que dans l'intérêt de leur nombreuses clientèles, afin que l'un d'eux soit toujours à sa maison prêt à recevoir les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. La supériorité et les soins minutieux qu'ils ont toujours apportés dans l'exercice de leur profession, leur fait espérer la continuation de la confiance du public.
8 juin

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucissante prompte ment toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; c'est un moyen sûr le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépot général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 19V

LES soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Ancona et Chateaubriand, venant du Havre, savoir:
Ombrelles, grande nouveauté,
Parapluies, soie noir, 24 à 36 pouces.
Corsets assortis. Toilettes noires et blanches.
Dentelles noires et blanches. Caleçons pour bains.
Sociétés noires pour robes. Barège noirs do.
Chaussettes fil de lin pour hommes.
Do. coton blanc et bleu pour hommes et enfants.
Mouchoirs fil blanc de Chollet. Do batiste,
Bretelles coton blanc tricotées.
Do. gomme élastique, nouveau genre.
Anneaux à rideaux. Rouges, fantaisie pour coiffures.
Savons d'amandes amères. Do. fins assortis et en boites.
Essences, pommades, crème de Perse. Eau de Cologne, sachets, extrait d'odeurs, caves à odeurs, philotrices, phicomes.
Rubans de fil français, assortis de numéros.
Boutons de fil, do. de nacre, do. fantaisies.
Mousseline laine noire.
Toujours en magasin et à vendre à bon marché, un grand assortiment d'articles de saison.
Manuel annuaire de la santé, par F. V. Raspail.
1 juin F & J LACOSTE, 105, rue Royale.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Nord, et offrent à vendre à bas prix:
350 douz. chemises devant toile, bon marché.
100 do bretelles gomme.
350 do chaussettes coton écru.
100 do gants fil écru.
50 do gants soie anglais épais.
250 pièces foulards pour le Mexique.
1 caisse chapeaux gris pour volontaires.
50 douz chemises et caleçons flanelle légère.
80 do do soie, bon marché.
17 aout LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois
40 barriques St Emilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fine,
A vendre par NUMA LACOSTE,
21 juil 103 Royale

Avis aux personnes allant à la campagne.
LES soussignés, agents de MM. C. Christofle & Co, de Paris, seuls brevetés pour la fabrique des couverts argentés par le procédé galvanique de MM. Ruolz & Elkington, viennent de recevoir par le Sea Sun, du Havre, une caisse de couverts argentés, qu'ils garantissent être supérieurs aux articles du même genre importés ici.
7 juil LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants importés directement de Bordeaux, &c. &c.—
200 barriques vins de Bordeaux, Montferrand, St. Emilion 1er, 2me et 3me crus, St. Estèphe, St. Julien, Château Margaux et Château Lafitte;
150 demi-barriques do do do do;
25 tierçons vin blancs Haut Sauterne et H. Barsac;
300 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles St. Emilion, St. Estèphe, St. Julien, Château Margaux et Château Lafitte;
250 caisses de 12 bouteilles et 24 demi dito Sauterne, Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac;
100 caisses véritable vin de muscat Lunel et Frontignan;
50 caisses vins généreux d'Espagne, Lacaret, Alicante, Malaga, Xérès, Rota, &c;
50 caisses Vermout de Torino;
25 paniers Champagne première qualité;
25 caisses prunes à l'eau de vie;
60 dito absynthe des marques les plus renommées;
40 dito kirschwasser, diverses marques;
50 dito jus de groseilles pour sirop et confiture;
30 dito liqueurs, cruchons porcelaine;
10 dito Curaçao superfin, petits et grands modèles;
30 dito marasquino;
25 dito eau-de-vie de Dantzick;
20 dito liqueurs superfines et surfines;
200 paniers anisette superfine de Champion;
100,000 bouchons diverses qualités;
1,000 boîtes sardines, 1|2, 2|3 et grandes boites;
300 boîtes petits pois, dito;
150 dito cèpes à l'huile, dito;
8 aout P. & J. LACOSTE, 105, rue Royale

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
16 barriques de Vin rouge, Médoc;
16 do do Pauillac, St. Estèphe et Margaux
18 demi barriques Vin blanc Sauterne;
8 dito Vinaigre;
12 caisses de 12 bouteilles Vin blanc Sauterne;
25 do 12 do et 24 demi bouteilles Vin rouge Margaux;
10 caisses de 12 bouteilles Liqueurs superfines assorties;
3 balles contenant environ 30,000 bouchons, diverses qualités;
3 caisses de 12 paubans prunes sèches;
5 do de 12 à 18 boites transparentes prunes sèches.
20 juil VOR. MAIGNAN, 87, rue St. Louis.

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux:—5 demi pipes, 10 quarts de pipes Eau de vie Maglory 1825, supérieure;
20 barriques Vin rouge de Bourg, premières côtes;
70 tierçons Vin blanc Haut Barsac, de 1842, à vendre par J & J TARDOS,
23 juil 13 rue Conti.

EN débarquement du navire Magnolia, venant de New-York:
300 caisses Prunes en paubans, de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS,
20 juil 13 rue Conti.

A VENDRE par les soussignés:
30 barriques Vin rouge St. Julien 1840.
J & J TARDOS, 13 Conti.

RIZ—40 tierçons riz nouveau battu, en magasin et à vendre par L D C WOODS, 60 Magasins
14 juil

FARINE—180 barils des moulins de Saint Louis, nouvellement moulue, à vendre par JAMES E WOODRUFF,
2 sept. 60, Camp

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:
65 barriques vin rouge Montferrand,
[illegible] do do St. Emilion No. 3
[illegible] do do St. Emilion No. 2
[illegible] do do Bonne Médoc,
2 demi barriques vin rouge St. Emilion No 3
9 do do do St. Emilion No. 2
9 do do do St. Estèphe Médoc.
P. & J. LACOSTE,
20 aout 105 rue Royale

BUREAU DES NAISSANCES ET DÉCÈS,
[illegible] DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci après citée:

ACTE APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau, dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui-ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq: la moitié de laquelle amende sera au profit de l'État, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-ci, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lorsque sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
10 avril F. M. CROZAT.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par MM. BOREL & BEROWSKI, rue Jefferson, entre Chartres et Levée, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maître et ouvriers, de toute classe; MM. Borel & Berowski sont toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez MM. Borel & Berowski, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçon de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité, plus, des gardes-malades.

☞ ILS PRETERONT DE L'ARGENT SUR DEPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

MM Borel & Berowski fourniront des apprentis à ceux qui en désireront. Toutes les personnes recommandées par eux, seront nanties d'un certificat attestant leur moralité, etc.

En outre, MM. Borel & Berowski se chargent de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, etc.
3 sept—1 an

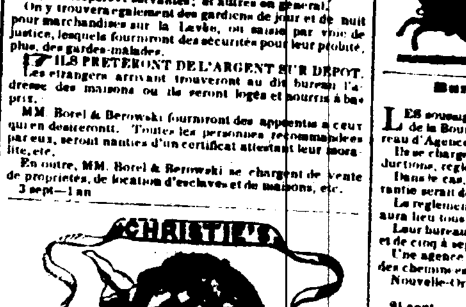

GUERISON DES RHUMATISMES ET MALADIES DE NERFS.
BAGUES GALVANIQUES
DU Dr. CHRISTIE.
CEINTURES, BRACELETS, BANDAGES,
FLUIDE GALVANIQUE.

LES principes de la puissance électrique du galvanisme deviennent chaque jour plus nombreuses. Dans la ville de New York seule, plus de HUIT MILLE personnes, en moins d'une année, ont été complètement guéries de maladies chroniques très douloureuses, qui ont cédé aux moyens les plus puissans de la médecine.

Les certificats suivans ont été pris au hasard parmi une masse de documens du même genre.

EPILEPSIE & PALPITATIONS.

Le Rev. John Brissed, gendre de John Jacob Astor, de New York, pasteur de l'église Episcopale de Bristol, R Island, était depuis longtemps sujet à de violentes attaques d'épilepsie, suivies de palpitations. Pendant trois années, le malade avait été obligé d'abandonner l'église et ses devoirs. Après avoir eu recours aux bagues, aux bandages et au fluide, M. Brissed s'est trouvé beaucoup mieux; la vanité revient, et tout symptôme d'épilepsie a disparu.

GOUTTE ET RHUMATISMES.

Dr Christie, je dois attribuer ma guérison à la puissance de vos articles galvaniques, puisque j'avais en vain essayé tous les remèdes. C'est à leur usage que je dois de être guérie de la goutte, accompagnée de douleurs rhumatismales et d'une grande débilité de nerfs.
MARIE JACKSON, 100, Bank A. New York

Madame M. Jackson est parente de notre M. M. Noah. Sa guérison bien connue à New York, qui atteste la vérité de son certificat.

APPOPLEXIE ET PARALYSIE.

Le capitaine Torres, No. 79, rue Bridge, Brooklyn, est depuis [illegible] Sa santé était fort bonne, mais depuis trois ans il l'avait perdue. Sur l'avis de son médecin, il suivit un régime, lorsqu'il fut frappé, dans la rue, d'apoplexie. Lorsqu'il survint à lui, il s'aperçut qu'une partie de son corps était privée de vie. Les médecins l'ayant examiné prononcèrent qu'il était atteint d'apoplexie et de paralysie combinées. Ses amis lui persuadèrent d'essayer le fluide magnétique; on lui acheta une paire de bagues, avec bandages et une bouteille de fluide. Vingt-quatre heures après avoir fait la première application, il y avait déjà retour à la vie dans les parties frappées de paralysie; la transpiration reprit son cours. Cinq jours plus tard, le malade pouvait lever le bras et se servir de la main; en trois semaines il marchait seul. Il n'y a aucun symptôme d'apoplexie n'a reparu, et le malade jouit du plein exercice de ses facultés.

☞ Le public doit se défier des non contrefaçons. Le Dr. Christie n'a qu'un seul agent dans la ville de l'Union. A la Nouvelle-Orléans cet agent est à la maison GUION & C[illegible],
5 sept—1m Coin des rues Canal et Chartres.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
FAVELET & HUET, ont transporté leur magasin de la rue Chartres, No. 34, au No. 56, même rue.

POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

Ils offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de marchandises de tous genres, savoir:

Passementerie et mercerie, quincaillerie fine, rubans, soierie assorties, ombrelles, nouveautés, modes, bottes pour dames et pour habits, bretelles &c &c. La majeure partie de ces marchandises a été reçue par les derniers arrivages de France.

Également en magasin et reçu tout récemment, trente balles cotonnades françaises nouveautés, qualités et dessins assortis.

NOTA.—La liquidation de ces marchandises doit se terminer le 15 octobre. 3 sept.

EN débarquement du navire Wm Kage, et de la barque Rochelle:
150 caisses Harengs No. 1. do Magdalen,
150 caisses clam sans écaille,
200 caisses de 4 boucauts morue,
5 barils et 5 demi barils saumon No. 1. pêche cette année,
125 douzaines seaux peints, 10 barriques et 10 barils saleratus.
5 caisses et 10 demi barils sucre en pain, 10 barils sucre brisé, et 10 do. en poudre, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
2 sept 49, Commune

EN débarquement du brick Floride, les articles suivans dans des boites hermétiquement fermées:
635 boîtes homards, d'une livre; 300 dito homards, de 2 livres; 150 boîtes saumons au naturel, de 3 livres; 100 do au vinaigre, de 2 livres; 400 do à l'huile, 150 do moules, 200 do alones, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
2 sept 49, Commune

CIGARES—3,000 Regalias Ugues,
8,000 do Figaro,
14,000 do El Sol,
7,000 do Evidencia,
3,000 Dugues, Imperiales, Palma,
10,000 Cannons Figaro,
4 barils picadura,
11 balles tabac Vuelta de Abajo.
En débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
18 aout B. VALLS, 96 Commune

EAU DE VIE de cognac et champagne, de 1re, 3de et 4me preuves, de Pinet Castillon & Co. M Castillon jr., J. J. Dupuy, Mugiori, Otard Dupuy & Co. en futailles de toutes grandeurs, à vendre par F. JORDY,
24 aout No. 10, rue Conti.

VIN DE BORDEAUX—Graves, Montferrand, Saucytour, Léoguan, St-Estèphe, St Julien, Leoville, Latour et Château Margaux, en barriques et en caisses, à vendre par F. JORDY
24 aout. No. 10, rue Conti.

VIN BLANC—Haut Barsac et Haut Sauterne, en caisses, à vendre par F. JORDY,
24 aout. No. 10, rue Conti.

CHAMPAGNE—De tous les crus et qualités de MM. le marquis de Mussiac et de Louson, en grandes et en mi bouteilles, à vendre par F. JORDY,
24 aout. No. 10, rue Conti.

LIQUEURS ASSORTIES—Absynthe, kirch, curaçao et guignolet, à vendre par F. JORDY,
24aout. No. 10, rue Conti.

CIGARES DE LA HAVANE—150,000 Regalias assorties, en débarquement du brick P. Soulé venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
1e aout 26, Vieille Levée

TABAC—254 balles tabac de Cuba et Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 aout 26, Vieille Levée

SUCRE—176 caisses, en débarquement du brick P. Soulé venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
18 aout 26, Vieille Levée

EN magasin, d'importation récente:
60 paniers huile d'olive de Plagnol,
30 caisses salaisons assorties, 20 do câpres,
20 caisses cornichons,
100 caisses liqueurs assorties, en grandes, 1|2 et 1|4 de bouteilles,
30 caisses liqueurs superfines au noyau,
20 caisses Curaçao, 10 do Kirchenwasser,
10 do Vermouth,
50 do Eau de fleurs d'orange,
50 do Eau de Cologne, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
1 sept 36, Chartres

VINS de Bourgogne—25 caisses des meilleures marques, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
1 sept 36, Chartres

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un nouvel assortiment de couverts argentés au galvanisme par les procédés de MM. de Ruolz & Elkington, à vendre par les soussignés seuls agens des propriétaires brevetés.
LOISON & SILVESTRE,
1 sept 36, Chartres

CAFE RIO—400 sacs excellent café fin vert, en double sacs, à vendre par J W STANTEN & Co,
1 sept enc. Magasins et Lafayette

EAU-DE-VIE d'Alex. Seignette, en douane et ayant droit au drawback:
5 demi pipes, et 5 quarts de pipes à vendre par LOISON & SILVESTRE,
1 sept 36 rue de Chartres

ABSYNTHE—75 caisses absinthe suisse,
50 do do de Marseille, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
1 sept 36, Chartres

OUTILS de charpentier—Égoines, scies à raser et à tenon, varlopes de Baldwin, ciseaux à mortaiser, gouges, compas, vilebrequins et mèches, pieds-de-roi, vrilles, limes, rapes, spoke-shaves, vrilles, tenailles, marteaux, casse-têtes pour poser les bardeaux &c. en magasin et à vendre par W. A. RYAN,
26 av 48, Chartres

MAIS—2000 sacs 1re qualité, en magasin et à vendre par JAMES E WOODRUFF
17 aout 60 Camp

PORC—160 barils porc de diverses qualités, à l'inspection et à vendre par JAMES E. WOODRUFF
17 aout 60, Camp

BALAIS—300 douzaines balais de maïs, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
17 aout 60, Camp

FIL CARRET—60 rouleaux, à vendre par NORCROSS & FORDEN,
17 aout 46 Gravier

CIGARES—600,000 [illegible], à vendre par NORCROSS & FORDEN,
17 aout 46 Gravier

POIVRE—[illegible] à vendre par NORCROSS & FORDEN,
17 aout 46 Gravier

PIMENTO—[illegible] à vendre par NORCROSS & FORDEN,
17 aout 46 Gravier

CHANDELLES de [illegible] NORCROSS & FORDEN,
17 aout 46 Gravier

AMANDES écalées—90 sacs, nouvelle récolte, venant d'arriver par le brick L. Copeland, de New York, à vendre par L. CANTIN,
26 aout 42 Gravier

ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.
[illegible] DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 26 août 1846.

LE sergent-major J. M. Maureau, des ÉCLAIREURS D'ORLEANS, convoquera la compagnie le mardi, 22 septembre 1846, à 7 heures du soir, à la Bourse Truxé, afin de procéder à l'élection
D'un Capitaine;
D'un 1er lieutenant;
Et d'un 2nd lieutenant, en remplacement des démissionnaires.
L'élection se fera sous la présidence du capitaine Paul Dorfeuille. D. AUGUSTIN,
27 aout Brigadier-Général.

QUARTIER-GÉNÉRAL.
LÉGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 7 sept. 1846.

LES officiers de ligne du régiment d'infanterie devront se réunir lundi 12 octobre prochain, à l'Arsenal, à 5 heures et demie de l'après midi, afin de procéder à l'élection d'un major du régiment d'infanterie, en remplacement du démissionnaire.

L'élection sera présidée par le major de brigade N. Augustin, assisté du lieutenant A. Gonzales Vigil, des Cazadores d'Orléans, et du lieutenant A. Canon, commandant des Sapeurs du Génie.

La dite élection sera tenue et restera ouverte depuis 5 heures de l'après-midi jusqu'à 7 heures du soir.
Par ordre du brigadier général,
D. AUGUSTIN.
PAUL DORFEUILLE, aide-de-Camp. 8 sept

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nouvelle Orléans, ce 7 septembre 1846.
CONFORMEMENT à la décision du comité du corps, en date du 6 courant, le Bataillon d'Artillerie se réunira en bourgeois, à l'arsenal, le dimanche, 13 courant, à 8 heures du matin, pour prendre en considération un projet de nouvelle organisation. Tous les membres du Corps d'Artillerie qui tiennent à la continuation et au maintien de ce Corps, voudront bien se rendre à cette réunion.
Par ordre du comité et du major,
8 sept F. SAUTON, adj. major.

JEUNE GARDE A CHEVAL.

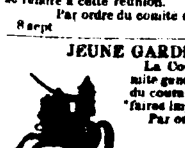

La Compagnie se réunira en comité général dimanche prochain, 13 du courant, à 10 h. du matin, pour affaires importantes.
Par ordre du 1er lieutenant,
C. BACON,
Maréchal-des-logis-chef.
La plus grande exactitude est recommandée.
8 septembre.

Bureau d'Agence Générale.

LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, Passage de la Bourse, No. 4, entre St. Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.

Ils se chargeront de toute espèce de recouvremens, traductions, règlemens et balances de livres, copies, etc.

Dans le cas, où pour transactions importantes, une garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.

Le règlement pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les lundis.

Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures, et de cinq à sept heures P. M.

Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.
Nouvelle-Orléans, 20 aout 1846.
21 aout M. BERTUS,
H. RUPPIER.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.
Bureau No. 35, rue du Camp.
17 aout—6m A. BROTHER,—agent

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW-YORK.
No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIFF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui ont été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New York, No. 126, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, savoir:

Cachemire d'Écosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine.
Alpacas noir, bombazine, balzorine, barège et mousseline de laine.
Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal.
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne.
Gaze de Suisse, soie, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, Sr Sinchew, et gros de Naples ondé.
Brocade riche et moirés pekin à fleurs, cameléon, à carreaux et rayés.
Point de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito
Florence et Marceline assorties,
Foulard noir et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,
Mérinos français et Velours en soie,
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres
Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem laine damassées,
AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.
Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différent goûts et dessins.
Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreuil soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.
Mouchoirs batiste ourlés à ourlets et rivières; mouchoirs pour [illegible], en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.
AUSSI—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie noire, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et [illegible] coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, robes et [illegible], ombrelles françaises en soie, barège vert, [illegible], assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, M[illegible] Valenciennes et Lisle; idem Suisse et jaconat.
Constamment en magasin, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets, et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 26 oct

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE,
aux Bourbon No. 119,
Ancien établissement de M. E. Anu, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.

M. DUFFAU continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 141. 25 aout—1a

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE—Garanties être de la récolte de 1846. Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses habitués, qu'il vient de recevoir par les navires Louisville, de Philadelphie et de New-York un grand assortiment de graines fraîches, provenant de des grainetiers des plus en réputation au Nord. Ces envois consistent en graines de betteraves, fèves, carottes, laitues, choux, panais, navets, épinards &c. toutes de première qualité et à prix modérés.
21 aout Wm. DINN, 11, rue de la Commune

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—48 caisses actuellement en débarquement du brick Lawrence Copeland et à vendre par
21 aout G W DUNBAR, 30 Douane

A VENDRE en magasin
15 Barriques vin vieux Château-Margaux,
15 do do do et Estèphe do
20 do do St. Julien, ordinaire,
20 do do St Emilion, do,
40 barriques vin Montferrand, do,
20 do do Queyries do
30 barils vin blanc Haut Sauterne
10 do vieux whiskey Monongahela,
10 do do Madère.
2 pipes Genièvre Hollande.
2 quarts de pipes vieux cognac.
50 caisses Kirch de la forêt noire.
10 do absynthe Suisse.
15 do curaçao de Hollande.
300 do vin blanc et rouge vieux.
25 paniers de guignolet d'Angers.
1 boucaut ficelle, 12 caisses peinture verte, de Paris.
300 mille bouchons pointus, 100 mille ordinaire.
3 caisses champagne, sec.
N. DUDOUYT,
21 aout 13, Toulouse

ARTICLES DIVERS—MAQUEREAUX, grand No. 1, en barils, demi et quarts; idem ordinaires No. 1, en demi et quarts de barils et en caques, idem No. 3, en barils et demi barils; idem No. 2, en barils et quarts, grands maquereaux No. 3, frais, en barils.
ALOSES en demi et quarts de barils.
MAQUEREAUX mess, en caques, pour familles.
HUILE DE BALEINE blanche, pour hiver et printemps, en barriques et barils; huile raffinée pour l'hiver, en barils; huile d'éléphant de mer, excellent article, en barils.
HUILE D'OLIVE, de Plagnol—25 paniers.
SAVON—400 caisses, qualités et marques assorties.
BLANC DE BALEINE—600 caisses New Bedford et Boston, assorties.
CLOUX—1,380 barillets de 3 à 60 à la livre.
PAPIER EN PAILLE—400 rames fortes.
THE—Poudre à canon en boites de 6 et 13 livres, young hyson en demi caisses, à vendre par
HARROD & DARLING,
25 aout 49 rue Commune

VINS, LIQUEURS—1,500 caisses vin de différentes marques, 200 caisses de 24 demi-bouteilles à la caisse, 150 caisses vin blanc, 250 caisses liqueurs surfines et 50 do superfines, à vendre par
5 aout S V BARRETT, 21 Gravier

Aux Charpentiers et Entrepreneurs de Wharfs.
LE soussigné recevra des propositions pour bâtir un wharf substantiel, au Free-Port, au-dessus de la ville. Le plan, &c., peut être examiné au bureau des soussignés.
3jt RICKER & PEARSON, 62, Camp.

CHANDELLES—20 caisses, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
7 aout 93 Tchoupitoulas

Un bon marché à faire.
UNE propriété à vendre dans la ville de Lafayette, sise à l'encoignure des rues Seconde et Levée, à des conditions très avantageuses; elle rapportera un très bel intérêt pour le prix qu'on en demande.

Plus: TROIS LOTS DE TERRE au faubourg Bouligny, situés à l'une des encoignures du dit faubourg. On pourra voir le plan chez le soussigné, à la Bourse des États-Unis, encoignure des rues Poydras et Tchapitoulas.
20 juil—17 JUAN BELTRAN, Propriétaire

A LOUER—Le haut du magasin No. 62, rue du Camp, comprenant 2 bons bureaux. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 aout 62, Camp

A LOUER—Une maison en bois à 2 étages, située rue Barthelemy entre Magasin et Camp. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 aout 62, Camp

A LOUER.
UN magasin rue Tchapitoulas, attenant à la pharmacie de Barbat, encoignure Girod. Possession immédiate.

AUSSI
Une maison rue du Camp, entre Girod et Julie, attenant à la résidence de Henry McCall Esqr. Possession immédiate.

AUSSI
Une maison à étage, etc., No. 109, rue St. Jean, entre Poydras et Hevia. Possession immédiate.

AUSSI
Le Magasin No. —, dans la rangée de l'Arcade de Banks, face à la rue des Magasins. Possession au premier octobre.

AUSSI
La propriété rue du Cirque, entre Commune et Gravier, présentement occupée comme un établissement de peintre de voitures. Possession immédiate.

Les propriétés ci-dessus seront louées à bas prix à de bons locataires, fournissant caution à satisfaction, pour un bail d'un an ou plus, payable par mois ou par trimestre.
S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE,
19 aout 149 rue Commune

EN débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux:
20 barriques Vin rouge, St. Estèphe Médoc;
12 do do Graves, Blanquefort;
16 do do Macau Médoc;
40 barils Vin blanc Haut Sauterne;
24 do do Sauterne 1842;
8 quarts pipe Eau de vie, J J Dupuy, 4me preuve, à vendre par B. TALAMON,
28 aout 69, rue St Louis

HUILE d'Olive de la marque Possel fils, grandes bouteilles;
Bouchons de différentes qualités, longs et mi longs;
Marasquin, grand modèle de Badin frères;
Curaçao en grands et petits cruchons;
Vin rouge St. Emilion, vieux, en caisses;
Vin rouge et blanc en 1/2 bouteilles;
Vin rouge ordinaire en barriques et bon vieux vin pour [illegible];
Anisette [illegible] de Marie Brizard et Roger;
[illegible]
20 caisses Vin rouge vieux Médoc, à vendre par
20 aout B. TALAMON, 69 rue St. Louis

MAIS—13,000 boisseaux en magasin et à vendre par L D C WOODS,
13 juil 60 Magasins

FRUITS A L'EAU DE VIE—20 [illegible] à l'eau de vie, 20 caisses fruits au jus, à vendre par
5 aout S V BARRETT, 21 Gravier

TOILE, Corde d'emballage, et ficelle—400 pièces toile du Missouri et du Kentucky,
700 rouleaux corde do. do.
200 balles ficelle, à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

VENTES JUDICIAIRES

Vente pour opérer un partage.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 141— Manuel Julian, de Lizardi vs. Iléana de Cubas et al.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, [illegible] (de partage) j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, vendredi le 11 septembre 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Sept lots de terre situés au faubourg de l'Annonciation, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus, dans l'îlet No. 67, compris entre les rues du Colysée, Prytanée, Terpsichore et Euterpe, d'après le plan primitif dudit faubourg.—Les dits lots sont désignés sous les Nos. DIX, DOUZE, TREIZE, QUATORZE, QUINZE, DIX-SEPT et DIX-HUIT, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 8 février 1833 et annexé à un acte de vente par John Longpré à Lizardi, Hermanos, au rapport de L. T. Caire, notaire public, le 21 mars 1833.

Le lot No. DIX, mesure 42 pieds 7 pouces de face à la rue Euterpe, sur une profondeur de 63 pieds 11 1|4 pouces, entre lignes parallèles.

Le lot No. DOUZE mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No. TREIZE mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Le lot No. QUATORZE mesure 32 pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No. QUINZE mesure 27 pieds 10 pouces de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles.

Le lot No. DIX-SEPT mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 111 pieds 10 6|8 pouces, entre lignes parallèles.

Et le lot No. DIX-HUIT mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 111 pieds 10 6|8 pouces, entre lignes parallèles.

Conditions.—Les deux tiers payables comptant et pour l'autre tiers: 1|4 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et sécurés par hypothèque sur ladite propriété.
JOHN L. LEWIS,
10 aout—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu Eugène Macarty.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de Cour date du 27 août 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le mardi 29 septembre 1846, à midi, pour le compte de la dite succession:

1o. Un certain lot de terre, situé en cette ville, rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourgogne, ayant (mesure américaine), soixante-trois pieds, un pouce et quatre lignes de face à la dite rue de l'Esplanade, sur une profondeur de cent sept pieds, six pouces et quatre lignes du côté de la rue Dauphine, et cent sept pieds six pouces et deux lignes de l'autre côté, et soixante trois pieds deux pouces et cinq lignes de largeur dans le fond.

2o. Un autre lot de terre touchant dans le fond, au lot précédemment décrit, et ayant (mesure américaine), quarante sept pieds, onze pouces et une ligne de face à la rue du Quartier, entre les rues Dauphine et Bourgogne, sur cent un pieds, six pouces et une ligne de profondeur et quarante sept pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne du fond.

3o. Un certain billet souscrit par François Lambert, p. p. de Zoé Campbell, à l'ordre de Eugène Macarty, payable à six mois de date, du 25 juin 1839, de $2,000, et les frais de protêt; et d'après un memorandum au dos de ce billet, il appert que jugement a été obtenu sur le dit billet, le 27 janvier, et signé le 3 mars 1840.

4o. Un autre certain billet, souscrit par L. Chauvin Lery, le 21 mars 1834, à l'ordre de D. B. Villars, de la somme de $6750, et payable en tout mars 1836, au paraphe ne varietur, par H. Pedesclaux, ci-devant notaire en cette ville; et d'après les divers crédits au dos de ce billet, il appert que la somme de $1754, 57, a été payée sur la somme principale.

Conditions.—Les billets comptant.—Et la propriété foncière: un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets par coupons, à la convenance de l'exécuteur testamentaire; les dits billets devront être endossés à la satisfaction de l'exécuteur, et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et en cas de non paiement du porteur, intérêt à raison de huit pour cent l'an, à partir de leur échéance, jusqu'à parfait paiement.

N. B. Les actes de vente seront passés devant C. A. Foulon, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
2e aout—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No. 11,120—Pierre J. Poincin vs. Pierre C. Tasseron—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Cour de Cité de la Nouvelle Orléans à Charles Claiborne ci-devant Marshal de la cité, et à moi transféré par le dit marshal, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le mardi, 29 septembre 1846, à midi, les lots de terre ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Trois lots de terre situés au faubourg Franklin, au dessous de cette ville, et désignés sous les Nos quatre, cinq et six, de l'îlet No. quatre vingt dix-sept d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 16 novembre 1830, les dits lots de terre ayant chacun trente deux pieds de face à la rue d'Espagne, sur cent trente-huit pieds de profondeur, et face à la Place de l'Indépendance.

2o. Un lot de terre provenant de la briqueterie Guénoterre, désigné sous le No. vingt-sept, d'après un plan de la dite terre, dressé par L. Bringier, et déposé en l'étude de Carlos Ximénès, notaire. Le dit lot mesurant un pied trois lignes de face à la rue Dubadi, 92 pieds de face à la rue Prieur (entre autres), et 157 pieds 10 pouces sur la ligne qui le sépare du nouveau faubourg Marigny.

Conditions. comptant. JOHN L. LEWIS,
2e aout—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DU TROISIÈME DISTRICT JUDICIAIRE—Paroisse de Jefferson—Succession de J. B. V. Labarre—Caisin Volant Labarre, épouse de Jas. Hopkins, vs. Michel Volant Labarre.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de la paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, le jeudi, 17 septembre 1846, à midi, à la folle enchère de J. H. Lambert.

L'esclave ADAM, griffe âgé d'environ seize ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
12 aout—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 75—La Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans vs. John S. Hawthorn—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, le samedi 12 septembre 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre, situé au faubourg Ste. Marie, au dessus de cette ville, formant un des angles des rues Carondelet et Hevia, et mesurant au [illegible] cinquante-six pieds de face à la dite rue Carondelet, sur cent deux pieds de profondeur et face à la dite rue Hevia, ainsi qu'il appert plus amplement de l'acte de vente passé au dit Hawthorn du 2e décembre 1841, par le syndic des créanciers de James H. Field, au rapport de H. B. Cenas, notaire.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit lot de terre.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
12 aout—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

J. C. Whipple contre Mr. et Mme Audier, in solido. No. 114.

EN vertu d'un writ de fieri facias contre Mr. et Mme Audier, in solido, à moi adressé par l'honorable A. Canonge, cinquième juge de paix de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, le jeudi, dix-septième jour de septembre 1846, à midi, des propriétés ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci-dessus:

DEUX LOTS DE TERRE situés dans la profondeur de Carrollton, désignés sur un plan particulier du faubourg Marley, fait par Louis Joseph Pilié et Jean Communy, le quinze d'octobre 1834 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire public, par les Nos. 150 et 151. Ces dits deux lots formant tout le triangle désigné sur le dit plan par le No. 26. Le lot No. 150 mesuré face à la rue St. Pierre et courant en profondeur jusqu'à ce qu'il ait atteint la ligne de la propriété actuellement et dernièrement appartenant à L. F. Foucher, bornée d'un côté par le lot No. 151, et de l'autre côté par le nouveau Canal, le tout d'après les dimensions indiquées sur le dit plan.

Le lot No. 151 ayant 50 pieds de face à la rue St. Pierre et s'étendant dans la profondeur jusqu'à la propriété de Foucher, borné d'un côté par la rue Versailles et sur l'autre côté par le lot ci-dessus décrit.

Six lots de terre dans Carrollton, désignés sur un plan dressé par L. Bringier, voyer-général, sous la date du deux décembre 1833 et déposé en l'office de Théodore Seghers, notaire public, par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'îlet No. 32. Les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 61 pieds de face à la rue Quatorzième, sur 122 pieds de profondeur; le lot No. 6, mesurant 61 pieds de face à la rue Blackberry, sur 152 pieds 6 pouces de profondeur.

Soixante-dix-huit lots de terre, attenant à la ville de Uncle Sam, de différentes dimensions, suivant le plan qui sera exposé le jour de la vente.

Trois demi lots de terre, situés [illegible] de la Passe Christian, désignés sur un plan dressé par Louis Bugi, voyer, en date du huit juin 1836, et déposé en l'étude de William Boswell, notaire public, par les Nos. 32, 33 et 34, et la moitié du No. 35, ayant chacun un demi arpent de face au Golfe du Mexique, sur une profondeur variant de vingt sept à vingt-huit arpents.

Conditions. comptant.
FRANCIS MOUNEY,
12 aout—3 en 30j Constable

AVIS JUDICIAIRES.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans— Attendu que Augustin Deveron et Pierre Alexandre Masse ont présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Jean Baptiste Fleury, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
10 sept—3en10j ALF. ROUSSEAU, Greffier

Succession de Veuve François Pascalis Labarre.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Pierre Lacestière La barre, exécuteur testamentaire de feue Veuve François Pascalis Labarre, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
7 sept—3en10j député greffier.

Succession de Madeleine Jourdain.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par J. Josau, curateur de la succession de feue Madeleine Jourdain, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
7 sept—3 Député Greffier.

DIX PIASTRES DE RÉCOMPENSE.
PARTIE marronne de chez le soussigné, le 2 d'août dernier, la négresse EVE, âgée d'environ 25 ans, taille moyenne, parlant l'anglais et le français, s'habillant presque toujours en indienne demi-deuil, et toujours très proprement vêtue. Il lui manque quelques dents du devant à la mâchoire supérieure, les lèvres grosses, taille ensellée.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geoles de cette ville et en donnera avis à M. V. Allain, rue Conti No. 17.
4 sept—1m A. TROUARD.

DIX PIASTRES DE RÉCOMPENSE.
Le mulâtre EDOUARD, parti marron le 2 courant de l'habitation de M. Jos. E. Whitall, près Plaquemine, qui fut pris le 24 courant et mis à bord du steamer Rainbow pour être rendu à son maître, et parvint à s'échapper du bord du steamer ce même après-midi. C'est un assez joli mulâtre, de la taille d'environ 4 pieds 11 pouces, âgé de 19 ou 20 ans, ayant le regard en dessous lorsqu'il parle au blanc. Il parle anglais et français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à
McCALL & ADAMS,
31 aout—17 68 Gravier

QUINZE PIASTRES DE RÉCOMPENSE.
ABSENT de l'habitation du soussigné, à McDonoghville, depuis samedi dernier, le nègre SAM, âgé d'environ trente ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, mince, mais bien pris. Il parle l'anglais et le français, a le regard un peu en-dessous, le front très bas, sans barbe, le teint jaunâtre. Cet esclave est bien connu pour avoir vendu journellement du lait dans les environs du marché Poydras. Sous Municipalité.

La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera le dit nègre dans une des geoles de cet État.
A. DELPIT,
29 aout—12 16, rue St Louis

VINGT-CINQ PIASTRES DE RÉCOMPENSE.
EN marronnage depuis le 31 juillet dernier, le nègre GEORGES, âgé de quarante cinq ans, taille de cinq pieds dix pouces environ, d'une très forte constitution, ayant l'intérieur de la levre inférieure blanc, il a à l'un de ses bras entre l'épaule et le coude une cicatrice provenant d'un coup de couteau. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque arrêtera le dit nègre et en donnera avis aux soussignés.
DARBY & TREMOULET, agents,
4 sep—3 en 10j 21 Vieille Levée

TABAC en feuilles de la Havane, tripes et capes, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 aout 24 Vieille Levée

GRAINES POUR OISEAUX—35 sacs vendre par B. VALLS, 96 Commune
1 aout

VENTES A L'ENCAN

Propriété de grande valeur, située à la Baie St-Louis, État du Mississipi.
PAR ABAT & DOMINGON

IL sera vendu, le samedi, 19 de septembre 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. L[illegible]

UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR située dans le meilleur endroit de la Baie St. Louis, État du Mississipi, ayant 100 pieds [illegible] de face à la Baie, [illegible] profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. Jean Martinez de l'autre côté par celle de Jean Payas et, ensemble les entourages, édifices et autres améliorations qui sont dessus, une quantité d'arbres fruitiers, &c. &c.

Conditions.—Moitié comptant, le reste à six, douze et dix-huit mois.—Hypothèques, sans endosseurs.—Des beaux lots de terre, situés à Carrollton, d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions à la vente.
7 sept—7,8,9,17,18,19.

DROGUES ET MEDECINES.

EN débarquement des navires Sultana et Bachelor, de New York, et Copeland, de Boston—
30 livres aloes succotrin; 180 do aloes capet
40 " rhubarbe anglaise en poudre;
50 " rhubarbe de l'Inde dito,
600 livres gomme Sénégal, belle;
1500 " orge perlée, belle, 4 grosses seringues assort;
2500 " bois de Campêche; 2000 dito couperose,
1800 " acide sulfurique; 100 dito baume de copahu,
300 " arrow root américain;
800 " dito dito Bermudes,
150 " écorce de sassafras; 4 grosses seidlitz poudre
10 " feuilles de rhué; 15 dito feuille, 5 de thim,
25 " sauge, 20 dito mélisse verte.
—EN MAGASIN—
30 " hydriodate de potasse français;
100 onces sulfate de quinine français;
200 " dito dito américain;
30 livres calomel anglais, 400 dito camphre,
1000 " gomme arabique assortie; 800 dito salératus,
50 " cochenille; 100 dito écorce orme gras,
200 " opium; 150 dito magnésie;
10 barils sel d'Epsom, 2000 livres potasse blanche,
1500 livres alun; 100 dito huile d'amandes douces
20 onces essence de rose—A vendre par
P CUBACHS,
25 aout encoignure Condé et St Philippe

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources mises ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qu'ils leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St Louis Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle Orléans.

ASSURANCES DE NASHVILLE.

COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'Incendie et sur la vie:
CAPITAL.................. $300,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classes d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire, James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent.
No. 33, rue du Camp.
Références: MM Dick & Hill, 85, rue du Canal.
[illegible] 1 an

TEXAS.
AVIS IMPORTANT.

LE soussigné fondateur de Castro Ville sur la Medina, à 25 milles à l'ouest de San Antonio, depuis le 2 septembre 1844.

Fait connaître à ceux que cela intéresse, qu'il s'établit avec toute sa famille au centre de sa colonie dans le cours de la [illegible].

Il continue également dans les limites de 400 sections à donner gratis, jusqu'au 15 février 1847, 320 acres de terre à toute famille qui veut s'établir sur les terres de sa concession, et à tout célibataire au dessus de 17 ans, 160 acres.

S'adresser pour des renseignements et obtenir des terres à M. Léonard Dublin, [illegible] rue Bienville, No. 13, ou au soussigné, sur la colonie.
Nouvelle Orléans, 23 juin 1846.
24 juin—3 m H. CASTRO.

VINS—215 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux St Julien, St. Estèphe, St. Emilion et Montferrand.
75 barriques ordinaire de 1843 et 1844, St. Julien et Montferrand.
35 barriques do vieux Château Lafitte, Léoville, Pauillac Médoc et Margaux Médoc.
20 barriques vin vieux do do Merman.
55 barils vin blanc Sauterne.
160 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe et Margaux
45 do do vieux Haut Brion, Château Latour Château Margaux et Château Lafitte, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

CIGARES—70 milliers cigares de la marque de Havane, Regalia Ja, et Sia, Millar Ja et Sia, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

CAPRES SARDINES, &c—15 caisses câpres, 55 dito eau de fleur d'oranger, 34 dito savon de Marseille, 15 dito sardines à l'huile en boîtes et demi-boîtes, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15, rue St Louis

LIQUEURS—130 caisses liqueurs assorties, fines, surfines et superfines;
650 paniers anisette de Champion fine, surfine et superfine; 37 dito guignolet d'Angers;
35 caisses Curaçao (Badin & Champion;
20 do marrasquino;
6 do eau-de-vie d'Andaye;
15 do eau-de-vie de Dantzick, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

EAU-DE-VIE—12 demi pipes Cognac 4me preuve, J J Dupuy, 11 quarts do do.
3 demi do de fin champagne Olivier 1825,
Un demi do do vieux, qualité supérieure, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 & 15, St. Louis

GRAISSE—60 barils graisse en feuille, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
21 aout 64 Tchoupitoulas

SUIF—30 barils, en magasin et à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
21 aout 64 Tchoupitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de meilleurs cigares, des marques suivantes: General Taylor, major Ringgold, major Brown, capitaine Walker, &c., en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
21 aout 28, Vieille Levée

INDIGO—6 surons Guatimala, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
21 aout 28 Vieille Levée

GOMME laque—6 balles en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
21 aout 28, Vieille Levée

SUCRE—Blanc, jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
21 aout 28 Vieille Levée

WERMOUTH—20 caisses Wermouth, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
16 juil Encoignure Royale et Bienville

GOMME ARABIQUE—1200 livres gomme arabique en sortie, à vendre par BERTRAND & SISOS,
16 juil Encoignure Royale et Bienville

TABAC de la Vuelta Abajo—38 balles de qualité supérieure, capes et tripes, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
21 av No. 11, rue Royale

VANILLE—En débarquement du brick Princess Mary, 2 caisses Vanille de la dernière récolte, à vendre par
HEPBURN & TURPIN, 11, Royale

BOUTEILLES VIDES—3500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

AMANDES sans coques—100 caisses de la nouvelle récolte, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

RAISINS DE CORINTHES—Frais et en bon ordre, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

CONFITURES—12 barils, en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE
20 juil 26, Vieille Levée

SUCRE blanc, jaune et brun de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—640 pièces toile épaisse du Kentucky et du Missouri, 520 rouleaux cordes d'emballage, 110 balles ficelle, 765 barillets graisse en feuilles, 130 barils graisse No. 2, 60 barils suif, 1,000 sacs maïs, 20 sacs laine, 2 du plumes, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
27 juin 64 Tchoupitoulas

BOTTES, Souliers et Brodequins—56 caisses en débarquement du navire Suffolk, comprenant un assortiment de chaussures fines, à vendre par
G. W. DUMBAR,
6 juin 30, Douane

FER BLANC—21 caisses 1|2 X, à vendre par
G & R. BUCHANAN & Co,
11 j 64, rue Tchoupitoulas

SALERATUS—10 tierçons en débarquement du navire Auburn, et à vendre par
ROBERTS & HALL,
[illegible] 75 Magasins

A débarquement du navire français Le Vaillant de Bordeaux:
30 quarts Eau de vie de Cognac, de J J Dupuy,
60 barriques Vin de Bordeaux, Montferrand et Graves,
575 caisses Vin de Bordeaux, St Julien, Léoville et Château Margaux, à vendre par F. JORDY,
30 jn 10, rue Conti

EN débarquement du navire La Lydie, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
5 barriques vieux vin rouge Pauillac.
10 demi do Vin blanc Haut Sauterne
25 juil CHARLES DUFOUR, 11 Conti

EN débarquement des navires Talma et Lydie, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
76 barriques Vin rouge, bon ordinaire;
40 demi do Vin blanc Haut Sauterne;
42 barils Vin do do.
En magasin, d'importations précédentes.
120 barriques Vin rouge ordinaire;
20 do Vin, qualité supérieure;
16 demi barriques Vin blanc Haut Sauterne, 1840,
18 quarts de pipe Cognac, 4e preuve, Castillon,
5 do do fine Champagne, 1825,
100 paniers Anisette superfine de Champion;
50 paniers Huile de J. Plagniol,
27 jt G. M. LUCAS, 22, rue Bienville

FRUITS à l'eau de vie, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co
28 aout 17 et 19 St Louis

VIN blanc en caisses, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
28 aout 17 et 19 St Louis

VIN ROUGE en caisses, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.
28 aout 17 et 19 St Louis

LIQUEURS du pays—150 barils N. O. et N. E. rhum, eau de vie, alcohol et esprits neutres, à vendre par
27 aout ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SUIF—Une petite facture, à vendre par
ROBERTS & HALL,
27 aout 75, Magasins

EN débarquement du navire Thracian, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
940 barriques vin rouge, de diverses qualités;
124 barils et demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
5 quarts de pipe vieille eau de vie, 4me preuve,
12 quarts de pipe eau de vie fine Champagne, 1825.
28 aout—1m G. M. LUCAS, 22, rue Bienville

EN débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
54 barriques vin rouge château du Pégué,
32 balles bouchons fins de 20 milliers chaque.
215 paniers huile d'olive superfine.
4 caisses contenant chacune 25 paniers anisette superfine.
29 aout—10 AUGUSTE MOLIER, 90 rue St Louis

EN débarquement du brick Titi, de la Havane:
20 caisses sucre florete,
37 balles tabac pour capes et tripes.
15,000 Regalias et Londrès,
10 sacs amandes à coques douces,
A vendre par B. VALLS,
1aout 96, Commune

EN débarquement du navire THRACIAN, capitaine Rogers, venant de Bordeaux:
30 demi barriques vin blanc, Haut Barsac, 1re qualité.
16 barriques vin rouge, 1re qualité.
40 do do qualité ordinaire.
50 paniers guignolet.
19 caisses de 12 bouteilles kirsch-wasser.
5 do de 12 paubans prunes sèches.
A vendre par DOMINIQUE LANATA,
20 aout rue Jefferson No. 9.

A VENDRE au débarquement du Thracian, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge.
100 demi do vin blanc.
Aussi en magasin:
63 caisses prunes sèches en paubans.
30 caisses vin vieux, de Bordeaux, diverses marques.
4 demi pipe [illegible] eau de vie.
8 quarts do do de Maglory, 1825.
60 barriques vin rouge, qualité supérieure.
30 do bon vin pour familles.
J. et J. TARDOS,
20 aout rue Conti, No. 13.